

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mai 2012
(convocation du 14 mai 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à compter de 12h25	Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à compter de 12h25	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à compter de 12h25
Mme. CARTRON Françoise à M. FELTESSE Vincent à compter de 12h	M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie à compter de 12h
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h45	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. PIERRE Maurice à Mme. FOURCADE Paulette à compter de 12h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 9h50
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. LIRE Marie Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à compter de 11h30	Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LACUEY Conchita à M. TURON Jean-Pierre à compter de 12h	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h15
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel à compter de 10h15	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme TERRAZA Brigitte à M. FREYGEFOND Ludovic à compter de 10h35	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël jusqu'à 10h10
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 12h	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. TOUTON Elisabeth
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. FAORO Michèle	M. SIBE Maxime à M. CAZENAVE Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Technopole de l'agglomération bordelaise - Bordeaux Technowest - Salon UAV Show 26 & 27 septembre 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision.

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du développement de la filière des drones en pleine émergence en Aquitaine, l'association Bordeaux Technowest entend organiser une nouvelle édition du salon des drones civils intitulé « UAV Show » afin de positionner Bordeaux Aeroparc et l'Aquitaine comme le centre européen micro et mini drone.

Cette convention d'affaires se déroulera les 26 & 27 septembre 2012 sur le site de Bordeaux Aeroparc.

Cette manifestation se déroulera en parallèle du salon ADS Show Europe, dédié au maintien en condition opérationnelle (MCO), et contribuera à ancrer le positionnement fort du territoire communautaire dans la filière Aéronautique Spatiale Défense, au travers d'une semaine intitulée « les Journées de l'aéronautique en Aquitaine ».

La Communauté Urbaine de Bordeaux avait, d'ores et déjà participé au soutien de la première édition de l'UAV show pour un montant de 60 000 €.

Pour cette 2^{ème} édition, l'association Bordeaux Technowest sollicite, à nouveau, un soutien financier de 60 000 €.

Bilan de l'édition 2010 de l'UAV Show

La première édition de l'UAV show en septembre 2010 a rencontré un succès certain comme en témoignent les chiffres suivants :

- Présence de 56 exposants dont 10 sociétés européennes et 5 grands groupes référents du domaine des drones,
- 950 visiteurs de toute l'Europe (Espagne, Suisse, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, etc),
- Plus de 1 000 sollicitations de rendez-vous d'affaires,
- Cycles de 8 conférences (réglementation, etc) par des intervenants nationaux.

Enfin, l'organisation de démonstrations dynamiques en espace « libre » a bénéficié d'un large succès avec plus de 250 spectateurs et d'une couverture médiatique significative auprès des médias télé nationaux, de la presse nationale et régionale.

Ambitions de l'édition 2012 de l'UAV Show

Cette nouvelle édition vise à maintenir le positionnement fort du territoire communautaire sur la filière des drones et à élargir les thématiques abordées puisque l'évènement se positionnera sur le segment des drones sans limites de tailles et de poids et élargira les cibles exposants aux capteurs, chaînes de traitement, etc.

En ce sens, le positionnement du salon change par rapport à l'édition 2010 puisqu'il ne se positionne plus sur les micro et minis drones mais bien sur l'ensemble des systèmes hors toute considération de poids ou de taille.

En outre, cette nouvelle édition vise à remplir les objectifs suivants :

- **Créer des flux commerciaux**
 - Permettre de véritables échanges business par la présence de fournisseurs de charge utile,
 - Identifier finement les clients réels,
 - Favoriser l'émergence de collaborations sur l'intégration de la chaîne de traitement.

- **Capitaliser sur le positionnement de l'Aquitaine en tant que Région de référence sur les systèmes de drones**

Outre la présence du cluster drone AETOS, les principaux acteurs de la filière des drones se trouvent déjà au sein du territoire communautaire :

- Richesse du tissu universitaire avec la présence de l'Enseirb (Club Drone) et du Labri (géo-localisation, capteurs) à Talence, l'Ima (maintenance, systèmes embarqués et automatisme) à Mérignac ;
- L'implantation de grands donneurs d'ordre comme Eads (matériaux issus de la recherche spatiale), Thales (centrales inertielles, etc), le Groupe Safran, Dassault Aviation, qui a récemment remporté le marché lancé par le ministère de la Défense afin de remplacer l'actuel système de drones de l'armée française ;
- Un vaste réseau de PME-PMI innovantes installées au sein du parc technologique (Fly-n-Sense, Helileo, M3 Systems, 360° Uav, etc).

En outre, la présence d'un espace aérien dédié à cette activité sur le camp militaire de Souge, pour permettre le développement de ces jeunes entreprises innovantes, contribue à renforcer la crédibilité du territoire comme acteur principal de la filière.

Structuration et plan de financement de l'UAV Show des 26 et 27 septembre 2012

Le programme de ce salon donnera lieu à cinq conférences sur deux jours, à des démonstrations programmées sur le camp de Souge, et à des rendez-vous d'affaires sur site.

Pour l'organisation de ces deux journées, l'association Bordeaux Technowest sollicite une subvention à hauteur de 60 000 € pour un budget subventionnable T.T.C en dépenses de 400 565,21 €, qui se décompose comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Communication et valorisation	120 154, 94	Conseil Régional d'Aquitaine	65 000, 00
Marketing et Développement	43 131, 20	CUB	60 000, 00
Organisation et Logistique	182 150, 40	FEDER	75 000, 00
Restauration et Animation	34 875, 00	Partenaires premium	144 000, 21
Ateliers, intervenants	5 742, 00	Location stands	56 565, 00
Gestion et Inscriptions	14 511, 67		
TOTAL	400 565, 21	TOTAL	400 565, 21

Intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

L'UAV Show s'inscrit dans le cadre de la promotion des filières industrielles de notre territoire. Il est important que la CUB s'y inscrive afin de capter les projets économiques qui pourraient en découler. Cette convention d'affaires s'inscrit pleinement dans la logique économique de la Cub, consistant notamment à favoriser les capacités d'organisation des filières, à promouvoir la création et le développement d'entreprises innovantes, conformément aux objectifs posés dans le Schéma Métropolitain de Développement Economique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de fonctionnement exceptionnelle de l'association Bordeaux Technowest à hauteur de 60 000 € pour un montant de dépenses

subventionnable de 400 565,21 € T.T.C est recevable dans la mesure où cette action s'inscrit dans l'axe « Industrie : Aeroparc, Chimie, Logistique » et plus particulièrement dans l'action 2.1 : Marketing industriel « Spécifier et promouvoir les filières industrielles de la métropole » du Schéma Métropolitain de Développement Economique,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 60 000 € TTC en faveur de l'association Bordeaux Technowest pour le soutien à l'organisation de la manifestation « UAV Show Europe » qui se déroulera les 26 et 27 septembre 2012.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2011 ; chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUIN 2012

PUBLIÉ LE : 20 JUIN 2012

M. JEAN-JACQUES BENOIT